

Relevé de décision

Plénière du Conseil de Quartier Belleville / Saint-Maur

Mardi 7 octobre à 19h30 - Espace Paris Jeunes Belleville, 4 rue Louis Bonnet

Rappel de l'ordre du jour

- I. Présentation du conseil de quartier par le groupe d'animation et les ateliers, présentation de l'ODJ
 - II. Vote des dépenses d'investissement
 - III. Retour sur les événements citoyens dans le quartier
 - IV. Financement de projets
 - A. Budget Participatif 2025
 - B. Fond de Participation Habitant
 - V. Invitations
 - A. Maison Sport et Santé
 - B. Pribon, la future halle alimentaire
 - VI. Echange avec les habitants présents
 - VII. Pot
-

I) Présentation du conseil de quartier par le groupe d'animation et les ateliers, présentation de l'ordre du jour

Joëlle Morel, adjointe au Maire chargée du commerce, du développement économique et de l'emploi, Référente du Conseil de Quartier Belleville/Saint-Maur introduit la réunion.

Des jeunes fréquentant l'espace paris jeunes Belleville s'interrogent sur le devenir du gymnase Maurice Berlemont, ils évoquent un sentiment d'abandon des familles et des jeunes du quartier.

Les membres du conseil de quartier évoquent la possibilité de mettre le babyfoot acheté par le Conseil de quartier à l'EPJ.

Laura Desmaris, directrice de la vie associative et citoyenne indique que des activités gratuites sportives sont proposées au Gymnase de la Fontaine au Roi. Les habitants indiquent que les informations ne leur arrivent pas. Ils veulent permettre aux mamans célibataire et à leurs enfants de faire du sport.

Joëlle Morel indique que la fin des travaux de réhabilitation du gymnase Maurice Berlemont est prévue pour 2030.

La Mairie indique en complément de ce qui a été dit à la plénière que depuis l'année dernière, des solutions pour reloger au moins la moitié de leurs créneaux ont été proposées aux associations. Concernant le devenir du gymnase, la délibération votée lors du dernier conseil d'arrondissement prévoit une enveloppe de 16 millions d'euros afin de le reconstruire. Il sera par ailleurs agrémenté d'une salle multisports en surélévation. L'aire sportive sera donc agrandie par rapport à l'équipement initial. Une concertation sera menée prochainement par le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) afin de recueillir les avis et suggestions des usagers et acteurs du quartier.

II) Vote des dépenses d'investissement

Un membre du groupe d'animation prend la parole et rappelle que chaque Conseil de quartier dispose d'un budget d'investissement annuel d'environ 8 000 euros. Les dépenses d'investissement se font uniquement lors des réunions plénières.

Présentation du devis de la grande bâche sur laquelle sera imprimé un **plan du 11^e** laissant apparaître les différents **conseils de quartier** de l'arrondissement. Comparable au kakemono ou autres banderoles, cet achat permettrait d'agrémenter vos stands et de mettre en valeur le découpage de l'arrondissement et permettre sa bonne compréhension par les habitants. La dépense s'évalue à **61,42€ TTC**. Vote à main levée : **7 pour** / 0 contre / 0 absentions, la dépense est adoptée.

Présentation du devis pour acheter un ordinateur portable pour les conseillers de quartier. La dépense s'élève à **1699.99€ TTC**. Vote à main levée : **7 pour** / 0 contre / 0 absentions, la dépense est adoptée.

III) Retour sur les événements citoyens dans le quartier

Un membre du groupe d'animation prend la parole et introduit l'évènement du 27 septembre : la fête des mamans bellevilloises. Cet évènement est une deuxième édition et a eu un gros succès l'année dernière et cette année. Plusieurs associations se sont associées au projet, il y a eu des défilés de mode, du maquillage pour les enfants, des interventions artistiques organisées par le Comité Métallos, une tombola des enfants où de nombreux commerces avoisinants ont donné des bons pour les enfants, des stands de créateurs, de quoi manger.

En août, ont eu lieu des goûters pour les enfants au square Jules Vernes et un concours de gâteaux où les enfants ont amené leur gâteau pour participer et sont repartis avec une médaille et un trophée, l'occasion de goûter de nombreux gâteaux.

IV) Financement de projets

Budget participatif 2025 : L'annonce des résultats aura lieu le lendemain de la plénière, c'est-à-dire le 8 octobre 2025.

Fond de participation habitant : Les derniers projets retenus sont : l'installation d'une machine à Popcorn au Picoulet qui pourra être utilisée par les jeunes lors d'évènements dans le quartier ; un projet des mamas du 11 sur la prévention des rixes ; un projet des mamas du 11 pour participer au Carnaval des Monstres.

V) Invitations

Maison Sport et Santé Piver :

Présentation par Violaine Dobbelaere, responsable territoriale de santé, de la Maison Sport et Santé Piver. Elle présente son organisation, rappelle les accès pratiques. Elle indique qu'il y a besoin d'une ordonnance pour y accéder, les séances sont ciblées aux adultes (interdit aux mineurs) qui ont besoin d'une remise en forme pour leur santé et détaille les activités proposées.

Pribon – Future Halle Alimentaire :

Présentation de Pribon par son responsable Guillaume Amrouche qui va prendre la gestion de la future Halle alimentaire qui ouvrira en 2026 au 8 rue de l'Orillon. Le lieu sera ouvert de 9h à 20h, 7 jours sur 7, avec une partie restauration sur des horaires classiques. Il y aura un espace mis à disposition des habitants et des associations du quartier. L'idée est de créer une carte accessible et qui fait plaisir à tous, notamment pour les jeunes, tout en proposant des produits de qualité et durables. Il y aura un panier solidaire pour répondre à la précarité avec pour 5€, 5 kilos de fruits et légumes bios. En tout, une vingtaine d'emplois seront créés.

VI) Echange avec les habitants présents

Laura Desmaris, directrice de la vie associative et citoyenne mentionne les programmes Paris Jeunes vacances où des places sont disponibles pour les enfants. Les habitants indiquent que le programme est communiqué tardivement pour que les familles puissent s'avancer sur leurs vacances et que parfois les restrictions sur l'âge ou sur les heures rendent ce programme difficile d'accès.

Un habitant revient sur les nuisances sonores du bar Le Cornichon. Il propose l'achat d'une méduse pour mesurer le niveau des nuisances sonores provoquées par l'établissement.

Un autre habitant intervient concernant la salubrité de la rue Saint Maur et évoque les personnes à la rue situées au 133 rue Saint-Maur.

VII) Pot

Pot amical.

Fin de la plénière